



Projet OCDE - Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie – Volet Intégrité des Affaires

TABLE RONDE SUR L'ACTION COLLECTIVE

Première réunion

PROJET D'ORDRE DU JOUR

29 Mars 2022

9h00 – 16h00 (UTC+1)

Alger



Contexte

La corruption est un obstacle majeur au développement social et économique des pays. Elle affaiblit la confiance dans les marchés et les institutions et affecte la compétitivité, en freinant la croissance portée par le secteur privé et en décourageant les investissements.

En Algérie, la corruption demeure perçue comme un obstacle important pour les entreprises opérant ou souhaitant opérer dans le pays. **La lutte contre la corruption, le renforcement de l'intégrité des affaires, ainsi que plus largement la mise en place de conditions de marché équitables** constituent ainsi des dimensions essentielles de politiques visant à renforcer la compétitivité et à encourager les investissements de qualité en Algérie.

Au cours des dernières années, **le Gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure** afin de renforcer l'intégrité dans les affaires et la transparence, notamment à travers l'élaboration d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption. **La mobilisation du secteur privé, entreprises et associations professionnelles, ainsi que des différents acteurs de la société civile**, aux côtés des autorités publiques, est fondamentale pour soutenir ces efforts et assurer la mise en œuvre effective de ces réformes. Dans la mesure où la corruption touche à la fois les secteurs public et privé, il faut y remédier par une réponse coordonnée et efficace. À cet égard, **l'action collective et la création d'alliances entre les différents acteurs** s'avèrent des outils très efficaces pour promouvoir l'intégrité des affaires et lutter contre la corruption.

Le Projet « Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité »

Le Projet « [Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité](#) » en Algérie, d'une durée de trois ans, est mis en œuvre par l'OCDE dans le cadre de [l'Initiative Siemens pour l'intégrité](#). Il vise à soutenir **la création de conditions de concurrence et de marché équitables** afin d'améliorer la compétitivité et l'intégrité de manière durable et inclusive.

Les objectifs du Projet, au nombre de quatre, sont les suivants :

1. **Sensibiliser les gouvernements, le secteur privé et la société civile** aux normes et bonnes pratiques de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, d'intégrité et de concurrence équitable pour la compétitivité
2. **Renforcer les capacités** des autorités chargées de la lutte contre la corruption et des autorités en charge des politiques de concurrence
3. **Promouvoir dans le cursus universitaire** les connaissances les plus récentes sur les normes et pratiques internationales en matière de la lutte contre la corruption et d'intégrité
4. **Promouvoir le mécanisme de signalement à haut niveau** pour prévenir la corruption.

Objectifs de la table ronde

Cette première table ronde, qui fait suite au [lancement du projet](#), s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 1, qui inclut notamment la **création d'une plateforme de dialogue multipartite avec les principaux décideurs publics et privés et les représentants de la société civile**. **Cette plateforme vise à favoriser les actions collectives contre la corruption** et alliances

durables en faveur de l'intégrité des entreprises dans des secteurs stratégiques, à travers une série de tables rondes. Dans ce cadre, la première table ronde a pour objet de :

- Sensibiliser les participants aux **normes et bonnes pratiques en matière d'anti-corruption et d'intégrité des affaires**
- **Présenter les concepts-clé de l'action collective** et ses bénéfices pour la promotion de l'intégrité des affaires ;
- **Initier le dialogue autour des défis et des besoins des différentes parties prenantes par secteurs clés** particulièrement vulnérables aux risques de corruption
- **Favoriser la création d'une communauté d'action collective** pour une approche coordonnée des efforts de lutte contre la corruption et **réfléchir à la possibilité d'engager de telles actions dans les secteurs clés**

A la suite d'une matinée consacrée à l'intégrité des affaires et l'action collective en présence de tous les participants, trois tables rondes parallèles seront organisées l'après-midi, chacune dédiée à un secteur clé tel qu'identifié préalablement par l'Algérie à savoir : **l'investissement, le commerce extérieur, et la fiscalité**

Participants

Cet événement réunira les **acteurs principaux de la lutte contre la corruption et l'intégrité des affaires en Algérie du secteur public** (institutions, ministères et entreprises publiques), du secteur privé (associations d'entreprises, chambres de commerce et d'industrie, sociétés etc.), **ainsi que les représentants de la société civile**. Seront en particulier présents des **représentants des secteurs économiques identifiés comme clés** pour lesquels seront potentiellement envisagés le déploiement d'actions collectives. **Des experts internationaux** guideront les débats.

Informations pratiques

Lieu : L'évènement se tiendra à **l'Institut supérieur de Gestion et de Planification** : rue Hadj Nouredine Baha (ex-Lido), Bordj El Kiffan, Alger.

Projet d'ordre du jour – 29 mars 2022

08:45 – 09:00	Accueil des participants
09:00 – 09:15	Allocutions d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • M. Rabah Fassih, Directeur de la Promotion et du Soutien aux Échanges Économiques, Ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger, Algérie. • M. Carlos Conde, Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique, Secrétariat des relations mondiales, OCDE.
09:15 – 10:30	Session 1 – Intégrité des affaires et anti corruption - Théorie et pratique
	<p>Cette session a pour but de sensibiliser les décideurs publics, le secteur privé et la société civile aux normes et standards et bonnes pratiques en matière d'intégrité des affaires et d'anti-corruption, en particulier la Convention OCDE contre la Corruption et ses instruments connexes, Cette session se concentrera ensuite sur un outil concret au service de la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité des affaires : l'action collective - volet clé du projet - et sa mise en œuvre., en fournissant des exemples d'initiatives existantes, les défis rencontrés et les résultats en pratique.</p> <p>Modération: Mme Diane Pallez, Analyste politique Division Moyen-Orient Afrique, Secrétariat des relations mondiales, OCDE</p> <p>Présentation et partage d'expériences par experts internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Catherine Marty, Analyste juridique, Division Anti-corruption, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE • Mme Vanessa Hans, Spécialiste du secteur privé, Institut de Bâle de la Gouvernance
10:30- 10:45	<i>Pause café</i>
10:45 – 12:00	Session 2 – Intégrité des affaires en Algérie – Etat des lieux, défis et pistes d'actions
	<p>Cette session reviendra sur les actions récentes menées par l'Algérie en matière de lutte anti-corruption et d'intégrité des affaires, en particulier la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Corruption et les initiatives menées avec le secteur privé. Les discussions serviront à analyser les défis restant à relever dans ce domaine par l'Algérie et à identifier de manière préliminaire les actions pouvant être menées avec les différents acteurs dans les secteurs particulièrement stratégiques dans le cadre du Projet.</p>

	<p>Modération et introduction : Mme Diane Pallez, Division Moyen-Orient Afrique, Secrétariat des relations mondiales, OCDE</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Azzeddine Gaoua, Chef de la Division de la Coordination et de la Coopération internationale, Organe national de Prévention et de Lutte contre la Corruption. ○ Mme Nacera Haddad, Cheffe d'entreprise et vice-présidente de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen. <p>Discussion interactive</p>		
12:00 - 13:00	<i>Pause déjeuner</i>		
13:00 –14:30	Session 3 : Panels / Tables rondes parallèles sur l'Action Collective pour l'intégrité par secteur clé : Investissement/ Commerce Extérieur / Fiscalité		
	<p>Ces trois tables rondes parallèles ont pour but d'identifier les besoins, priorités et initiatives déjà existantes dans chaque secteur clé pour promouvoir l'intégrité des affaires, et contribuer à la constitution d'un dialogue plus permanent et la mise en place ainsi d'une véritable communauté d'action collective. Les enseignements de ces tables rondes constitueront une base importante pour discuter de la manière dont l'action collective peut être appliquée dans le contexte de l'Algérie, et pour identifier des engagements concrets en vue d'une meilleure compétitivité dans chacun des secteurs.</p>		
	<p>Table Ronde Investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération et animation OCDE • Intervention expert action collective • Discussion sur les défis, priorités et besoins propres au secteur 	<p>Table Ronde Commerce Extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération et animation OCDE • Intervention expert action collective • Discussion sur les défis, priorités et besoins propres au secteur 	<p>Table Ronde Fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération et animation OCDE • Intervention expert action collective • Discussion sur les défis, priorités et besoins propres au secteur
14:30 – 15:00	Session de clôture : Récapitulatif des débats du jour, conclusions et prochaines étapes de mise en œuvre du Projet		
	<p>Cette session sera l'occasion de conclure sur les différents thèmes abordés tout au long de la journée, et d'envisager les prochaines étapes du Projet, notamment en lien avec l'organisation de la deuxième table ronde sur l'action collective.</p>		

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Représentant algérien• Expert de l'OCDE |
|--|

Documentation de référence

- OCDE (2020), « [Enseignements sur l'action collective contre la corruption - Le cas du Maroc](#) », Éditions OCDE, Paris
- Institut de Bâle sur la gouvernance et les actions collectives (2020), « [Intégrer l'action collective : Établir une base de référence](#) », Basel Institute on Governance, Bâle
- OCDE (2018), « Maroc : [Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des transports](#) », Éditions OCDE, Paris
- Egyptian Junior Business Association Integrity Network (2018), "[Implementing Collective Action Initiatives against Corruption in the Middle East and Africa](#) »
- AfDB/OCDE (2016), « [Guide de conformité et de lutte contre la corruption pour les entreprises africaines](#) »
- OCDE (2015), « [Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE](#) »
- OCDE (2014), « [Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : Une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers](#) »
- Ligue des États arabes (2010), « [La Convention arabe de lutte contre la corruption](#) ».
- OCDE (2010), « [Manuel d'éthique et de conformité anti-corruption pour les entreprises](#) »
- OCDE (2010), « [Guide de bonnes pratiques sur les contrôles internes, l'éthique et la conformité](#) »
- OCDE (2009), « [Recommandation du Conseil sur la poursuite de la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales](#) »
- Nations Unies (2004), « [La Convention sur l'Anti-Corruption des Nations Unies \(UNCAC\)](#) »
- Unions Africaine (2003), « [Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption](#) »
- OCDE (1999), « [Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption](#) »

Contacts

Mme Diane PALLEZ

Analyste politique
Division Moyen-Orient Afrique
Secrétariat des Relations Globales
Diane.PALLEZ-GUILLEVIC@oecd.org

Mme Catherine MARTY

Analyste juridique
Division Anti-corruption
Direction des Affaires Financières et des Entreprises
Catherine.MARTY@oecd.org